

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12594**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Concepteur/Réalisateur audiovisuel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Production de films institutionnels et publicitaires (92.1B) par la production et la réalisation :

- . de films publicitaires
- . de films techniques et d'entreprise
- . de films de formation ou éducatifs
- . de clips vidéo

Prestations techniques pour le cinéma et la télévision (92.1D), les activités connexes à la production de films exercées pour le compte d'un tiers telle que la mise en ligne ou l'inscription sur DVD du produit multimédia.

Concevoir et rédiger le scénario général

Concevoir et formaliser les documents nécessaires à la production d'un projet multimédia

Concevoir des animations 2D/3D

Utiliser des langages adaptés au Web

Réaliser et mettre en ligne une télévision numérique sur un site Internet

Construire des projets audiovisuels numériques conformes au droit de l'audiovisuel appliqué au Web et à la production numérique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers relevant de la catégorie professionnelle des Arts et Spectacle (domaine des professionnels du spectacle) ou de la catégorie professionnelle des cadres administratifs;

Communication et Informatique (domaine des professionnels de l'informatique et de la communication ou domaine des professionnels de l'informatique).

Métiers de producteur audiovisuel numérique ou de concepteur multimédia, activités de fabrication, de production, d'édition et de distribution cinématographique à destination du cinéma, de la télévision ou de la vidéo :

Réalisateur / réalisatrice audiovisuel

Concepteur /réalisateur

Concepteur média

Concepteur site web.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

E1104 : Conception de contenus multimédias

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Sélection sur dossier. Pour candidater, l'étudiant doit justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études dans l'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST ou 120 crédits obtenus dans le cadre d'une licence généraliste)

- soit d'une validation d'acquis (études, expériences professionnelles ou acquis personnels).

Le volume des enseignements hors stage est de 390 heures et le volume du projet tuteuré est de 117 heures, soit un volume total de 507 heures hors encadrement lié au stage et au projet tuteuré.

Durée du stage : 2 semaines en janvier et 12 semaines de mai à janvier.

La formation se déroule sur 2 semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les unités suivantes :

UE1 Les langages, histoire et études des médias 130H 10 crédits

UE2 Les médias sonores et visuels 104H 6 crédits

UE3 Les méthodes d'écriture 78H 18 crédits

UE4 Les architectures et la navigation être/machine 78H 4 crédits

UE5 Atelier d'expérimentation d'un prototype artistique 117H 22 crédits

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chaque semestre totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à

10 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (arrêté du 19/11/1999). Un seuil de 8/20 est exigible à l'enseignement théorique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs et professionnels.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

[Université Paul Valéry](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :